

PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HARRICANA

ÉCOLE ALTERNATIVE HARRICANA

PROCÈS-VERBAL

DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

de l'école alternative Harricana

tenue le mardi 6 septembre 2022 à 20 h 20

dans la grande salle de l'école alternative Harricana

SONT PRÉSENTS:

M^{mes} Émilie Domingue
Linda Le Régent
Claudie Audet
Romualdine Wu
Jennie Desmarais
Jade Poulin, T.E.S.
Myriam Bédard, enseignante
Mélanie Lafrance, enseignante
Sara Chouinard, enseignante

M Martin Cloutier

M^{me} Line Gagnon, directrice

1. MOT DE BIENVENUE

M^{me} Line Gagnon préside l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

M^{me} Line Gagnon agira à titre de secrétaire de réunion.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

M^{me} Line Gagnon procède à la lecture de l'ordre du jour.

CE-EAH-228-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M Martin Cloutier,

QUE l'ordre du jour de cette
réunion soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

3. ÉLECTION DES OFFICIERS

M^{me} Gagnon explique les modalités d'élection.

Elle invite les membres intéressés à soumettre leur candidature pour les postes vacants.

Élection à la présidence

M^{me} Émilie Domingue souhaite obtenir la présidence.

Il n'y a pas d'autre proposition.

M^{me} Émilie Domingue est déclarée élue à la présidence du conseil d'établissement.

Élection d'un substitut à la présidence

M^{me} Linda Le Régent se propose pour le titre de vice-président(e).

Il n'y a pas d'autre proposition.

M^{me} Linda Le Régent est déclarée élue au poste de substitut à la présidence du conseil d'établissement.

4. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

CE-EAH-229-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Line Gagnon,

QUE les prochaines réunions du conseil d'établissement aient lieu aux dates suivantes à 19 h dans la grande salle de l'école alternative Harricana :

Mercredi le 26 octobre 2022 ;
Mercredi le 14 décembre 2022 ;
Mercredi le 8 février 2023 ;
Mercredi le 22 ou 29 mars 2023 ;
Mercredi le 3 mai 2023 ;
Mercredi le 14 juin 2023.

ADOPTÉE à l'unanimité.

**5. LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-EAH-230-2022 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M Martin Cloutier, à 20 h 36,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La présidente,

La secrétaire,

Émilie Domingue

Line Gagnon